

## PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle de l'Association des pêcheurs sportifs de la Bonaventure inc. (APSB)  
29 avril 2025 compter de 18h30  
Centre Bonne Aventure (Bonaventure) et Vidéoconférence ZOOM

### 1. Ouverture de la réunion

André Hébert (président), souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de l'assemblée à 18h40.

Présences:	André Hébert	Président
	Mario Dussault	Vice-président
	Christian Babin	Secrétaire/Trésorier
	Rémy Mathieu	Administrateur
	Karim K. Poirier	Administrateur
	Johanne Morin	Administratrice
	Jean-François Lépine	Administrateur
Invités:	Ronald Cormier	Directeur général
	Jean-Sébastien Babin	MELCCFP
	Sabrina Leblanc	Leblanc Groupe Comptable
	Judith Rondeau Chalifoux	Gestion ZOOM

**\*\* 55 membres en règle \*\***

### 2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée

Il est proposé par : Nicolas Samson  
Et appuyé par : Bruno Arsenault

Que André Hébert et Ronald Cormier soit nommé président et secrétaire de l'assemblée.

**Adopté à l'unanimité**

### 3. Présentation des membres du conseil d'administration

M. André Hébert présente chacun des membres du conseil d'administration.

### 4. Lecture & adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par : Jade Boissonnault  
Et appuyé par : Nicolas Samson

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

**Adopté à l'unanimité**

### 5. Lecture et adoption (avec dispense de lecture) des procès-verbaux

5.1 Assemblée générale des membres du 30 avril 2024;

Il est proposé par : Raynald Arsenault  
Et appuyé par : Nicolas Samson

D'adopter les procès-verbaux de l'assemblée générale annuelle du 30 avril 2024 avec dispense de lecture. (Copie en annexe)

**Adopté à l'unanimité**

## 5.2 Assemblée «spéciale» des membres du 4 décembre 2024;

Il est proposé par : Bruno Cayouette  
Et appuyé par : Raynald Arsenault

D'adopter les procès-verbaux de l'assemblée «spéciale» des membres du 4 décembre 2024 avec dispense de lecture. (Copie en annexe)

**Adopté à l'unanimité**

## 6. **Rapport du président**

M. André Hébert (président) fait un retour sur les événements marquants de la saison 2024.

Les sujets suivants sont traités :

- Bilan des montaisons et de la fréquentation;
- Environnement (compensation carbone et véhicules électriques);
- Bilan équipe terrain (cohabitation);
- Fondation Rivière Bonaventure (1% pour la rivière Bonaventure);
- Enregistrement des remises à l'eau;
- Rencontre du 4 décembre 2024 (retour);
- Ressource saumon (Baisse);
- Cohabitation et usages récréatifs;
- Travaux et aménagements;
- Code d'éthique;
- Club de pêche (Contrat échange);
- Communication;

## 7. **Présentation des états financiers (mission d'examen) au 31 décembre 2024**

Mme Sabrina Leblanc de la firme Leblanc Groupe Comptable fait la présentation des états financiers (mission d'examen) au 31 décembre 2024 (Copie en annexe)

## 9. **Nomination des vérificateurs pour 2025**

Il est proposé par : Kevin Cayouette  
Et appuyé par : Bruno Cayouette

De retenir les services de la firme Leblanc Groupe Comptable pour la réalisation des états financiers audités pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025.

**Adopté à l'unanimité**

## 9. **Gestion de la pêche sportive (saison 2025)**

### 9.1 Modalités de pêche au saumon 2025 du MELCCFP

Ronald Cormier présente les éléments suivants :

- Avis de l'APSB suite à la consultation du MELCCFP sur les modalités 2025
- Avis officiels du MELCCFP sur les modalités 2025

## 9.2 Projet de règlement #2025-03 (Tarification)

Ronald Cormier présente le règlement #2025-03 et l'annexe I concernant les droits exigibles pour la pratique de la pêche dans la ZEC de la Rivière Bonaventure. En vertu de la Loi sur la Conservation et la Mise en Valeur de la Faune (LCMVF), ce règlement n'a pas besoin d'être approuvé par l'AGA des membres. Le règlement est présenté à titre d'information. (Règlement en annexe)

## 9.3 Projet de règlement #2025-04 (Affectation 20%)

Ronald Cormier fait la lecture du projet de règlement #2025-04 sur l'attribution de perches par contrat au Camp Bonaventure pour les saisons 2025-2026-2027.

Il est proposé par : Dial Arsenault  
Et appuyé par : Nicolas Samson

D'adopter le projet de Règlement #2025-04 (Affectation 20%) tel de présenté.  
(Copie en annexe)

**Adopté à l'unanimité**

## 10. **Points d'informations**

### 10.1 Comité consultatif;

André Hébert informe les membres qu'un comité consultatif est en processus de création. Son mandat sera de transmettre, au conseil d'administration de l'APSB, les préoccupations et les attentes des différents intervenants concernant les enjeux pour le saumon atlantique, incluant la gestion, les modalités de pêche et la conservation.

Il sera composé de deux (2) représentants des intervenants suivants :

- Camp Bonaventure (en vertu de l'échange de territoire)
- Pourvoirie (avec autorisation de commerce de guidage)
- Guide autonome (avec autorisation de commerce de guidage)
- Membre du conseil d'administration de l'APSB

### 10.2 Moratoire appui des nouveaux Guides;

André Hébert résume la résolution adoptée par le conseil d'administration en automne 2024 au sujet d'un moratoire sur l'appui de toute nouvelle demande de guide.

Voici la résolution :

**Considérant** les commentaires reçus dans le cadre des deux derniers sondages réalisés auprès des pêcheurs sportifs en 2017 et 2021;

**Considérant** les suggestions reçues dans le cadre de mise en place du «PLAN DE GESTION DE LA PÊCHE» pour la saison 2025;

**Considérant** le nombre important (plus de 70) de guides autonomes et de pourvoirie qui opère sur le territoire de la ZEC de la rivière Bonaventure;

**Il est résolu de décréter un moratoire sur l'appui de toute demande d'appui de la part de nouveaux guides afin d'analyser la situation suite aux préoccupations des pêcheurs en lien avec le partage des fosses entre pêcheurs à gué et pêcheurs en canot sur le territoire de la ZEC de la Rivière Bonaventure.**

## 11. Période de question

### Équipe cohabitation en 2025 :

Ronald apporte des précisions au sujet du non-retour de l'équipe en 2025. Il en profite pour dresser un bref bilan des 4 années de mise en place de l'Équipe.

### Tourisme dans la Baie-des-Chaleurs en 2025 :

Suite à une rencontre au début avril dernier des intervenants touristiques de la Baie-des-Chaleurs, tous les indices laissent croire que le nombre de tourisme sera important l'été prochain. Donc, il risque d'avoir une augmentation des descendeurs autonomes sur le territoire de la ZEC de la Rivière Bonaventure.

### Bec-Scie :

Un membre mentionne que le nombre de Bec-Scie est en nette augmentation depuis les dernières années. Il souligne que le Bec-Scie est un prédateur des saumons juvéniles.

Ronald Cormier mentionne que lors des décomptes de mi-saison et de fin de saison, on va tenter de noter la présence de ceux-ci afin de documenter la situation.

### Moratoire appui des nouveaux guides :

Un membre question le moratoire et mentionne que la position du CA représente une non-reconnaissance des guides opérant sur la rivière.

André Hébert mentionne, à nouveau, que le moratoire ne va pas à l'encontre des guides opérant déjà sur la rivière, mais a pour objectif principal d'analyser la situation avec la collaboration du Ministère.

## 12. Élections

### Administrateurs sortants (4):

Christian Babin	Siège #1
Rémy Mathieu	Siège #3
Jean-François Lépine	Siège #5
Johanne Morin	Siège #7

### Mises en nomination (4) :

Christian Babin	Siège #1
Rémy Mathieu	Siège #3
Jean-François Lépine	Siège #5
Johanne Morin	Siège #7

### Conseil d'administration en 2025

Siège #1	Christian Babin
Siège #2	Mario Dussault
Siège #3	Rémi Mathieu
Siège #4	André Hébert
Siège #5	Jean-François Lépine
Siège #6	Karim K. Poirier
Siège #7	Johanne Morin

**14. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par : Dial Arsenault  
Et appuyé par : Christian Babin

De lever la réunion à 20h40 heure, étant donné que l'ordre du jour est écoulé.

**Adopté à l'unanimité**

\_\_\_\_\_  
André Hébert, Président

\_\_\_\_\_  
Ronald Cormier, secrétaire d'assemblée